



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE



L'accréditation OLAS :
La preuve de la compétence

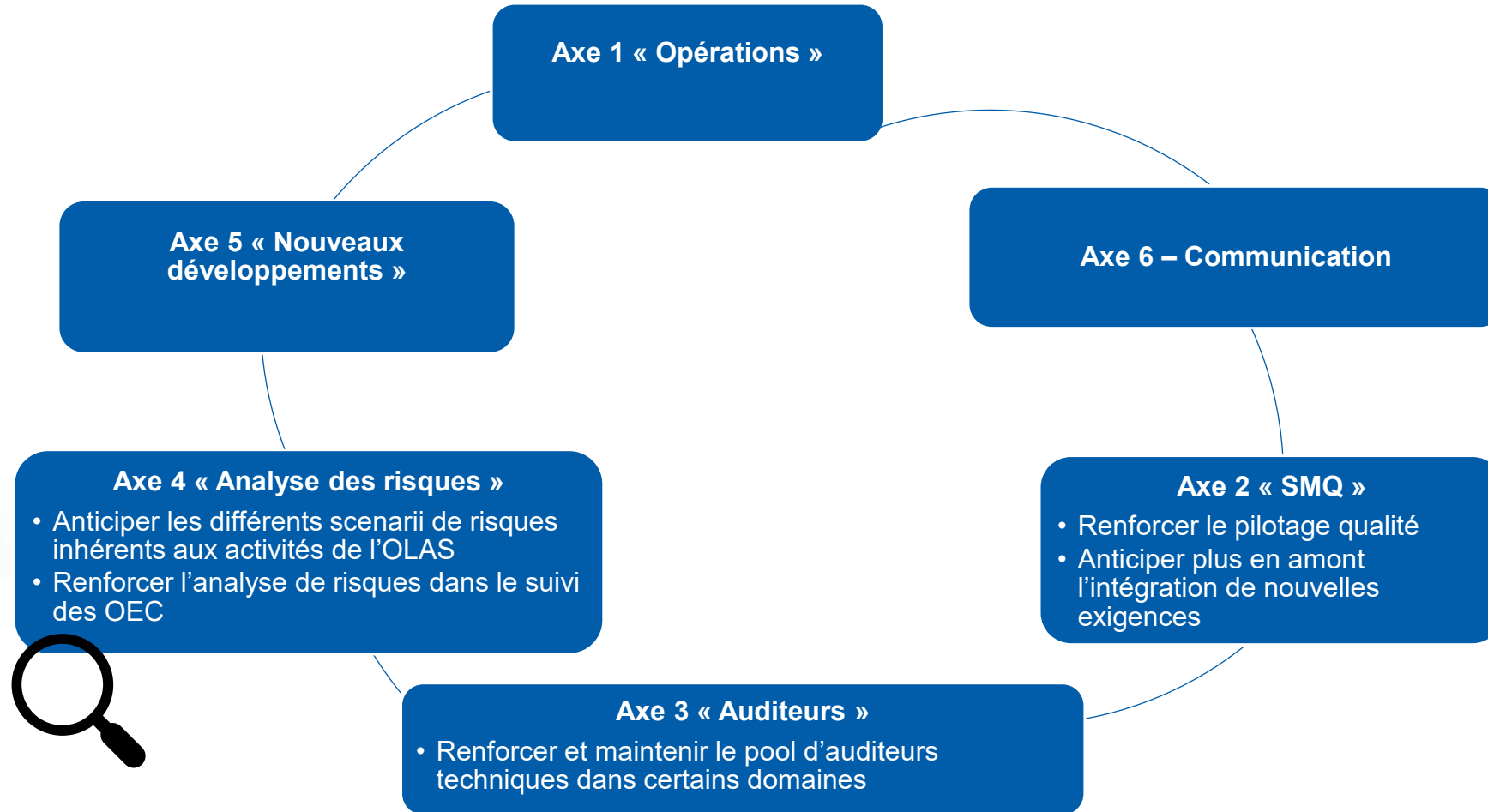


Plan de transformation et management par les risques

Olivier Wagner
2 octobre 2026

Welcome · Bienvenue · Willkommen

PLAN DE TRANSFORMATION



OBJECTIF

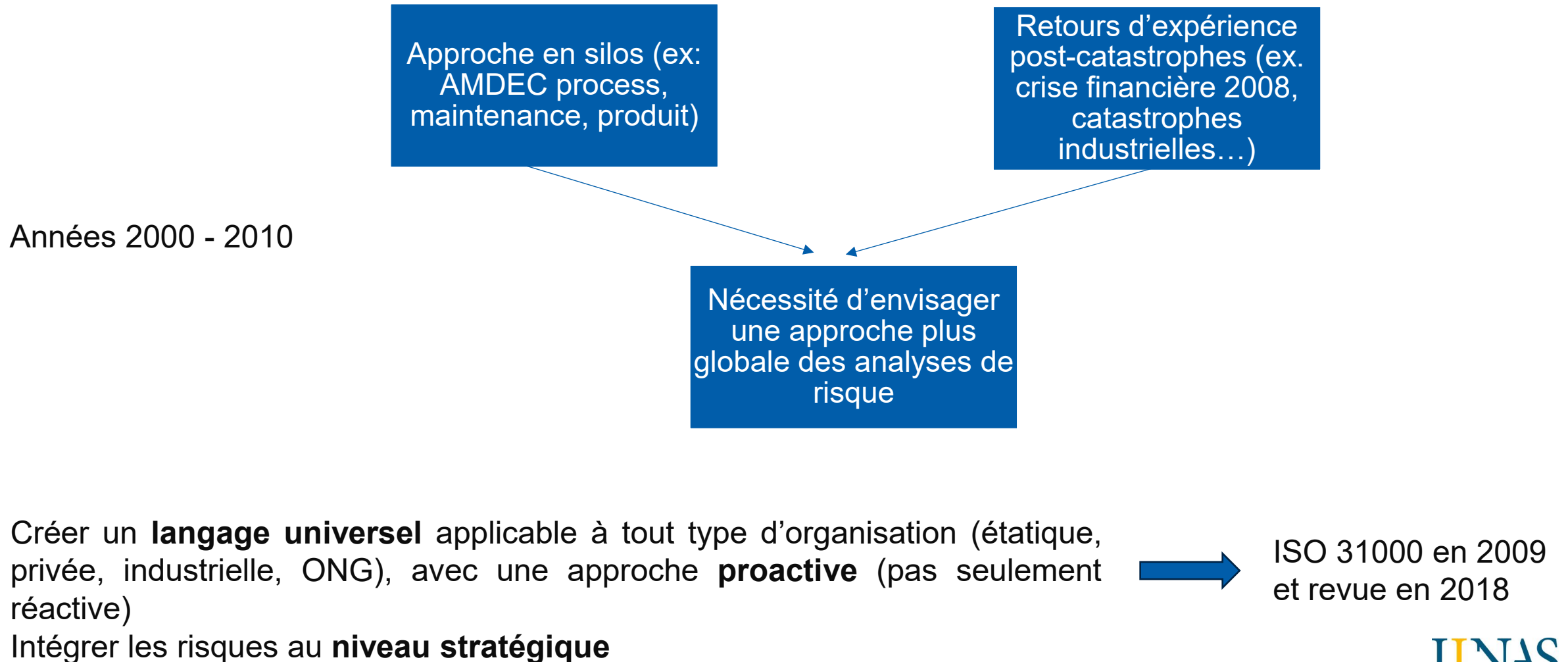
Préparer l'OLAS aux nouveaux challenges inhérents à des contextes économiques et réglementaires en constante évolution.



- **Années 1950-1960** : Émergence dans les secteurs **aérospatial** (NASA) et **nucléaire** (sûreté des réacteurs), avec des méthodes quantitatives (ex. *arbres de défaillances*).
- **Années 1970-1980** : Expansion vers la **finance** (modèles de risque de marché) et l'**environnement** (évaluations d'impact), avec des cadres comme le *Rapport Meadows* (1972) sur les limites de la croissance.
- **Années 1990** : Standardisation progressive via des normes sectorielles (ex. *ISO 9001* pour la qualité, *ISO 14001* pour l'environnement), mais **pas encore de cadre générique**.

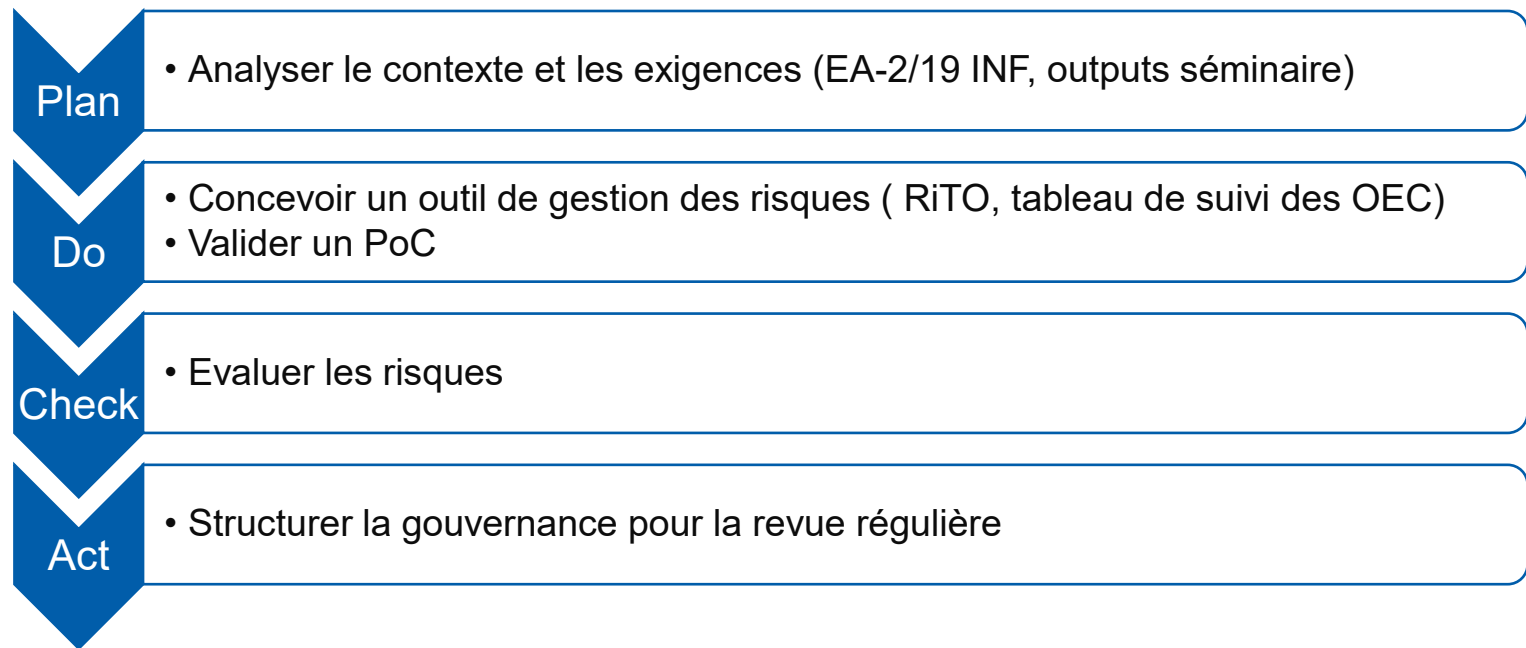
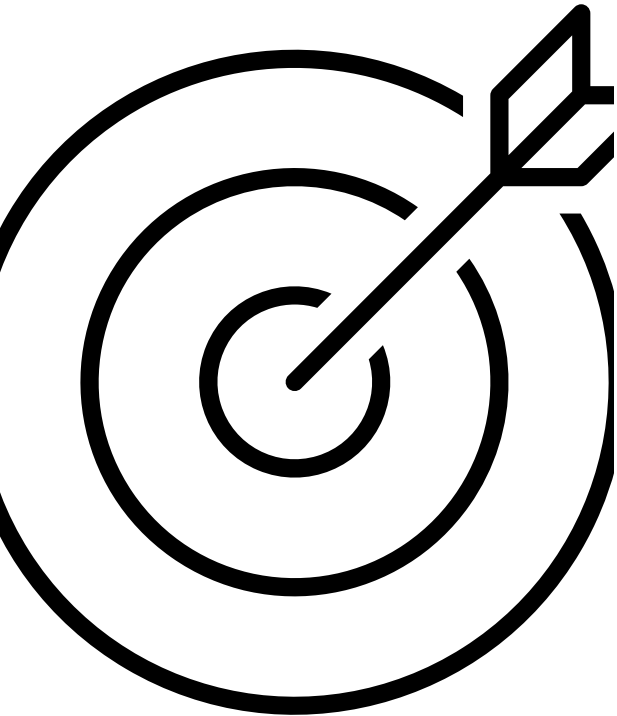
Développement des
outils « Qualité »

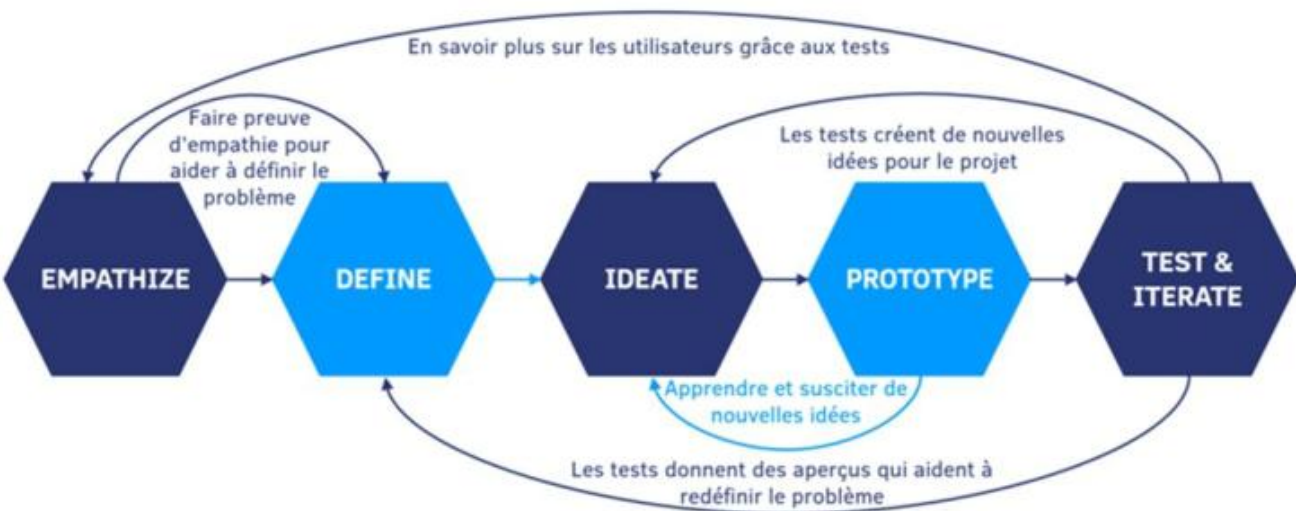
Le besoin d'anticipation se fait ressentir dans les domaines où les dommages peuvent être potentiellement catastrophiques.



LES OBJECTIFS

- **Systematiser une culture proactive** du risque au sein de l'OLAS, en phase avec son plan de transformation 2025-2027.
- **Optimiser la valeur ajoutée** de l'accréditation pour les OEC et les parties intéressées.

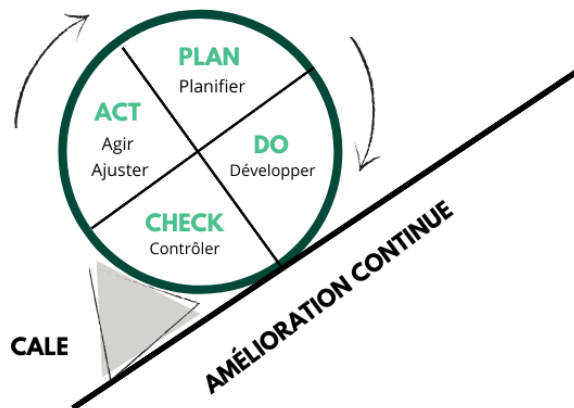




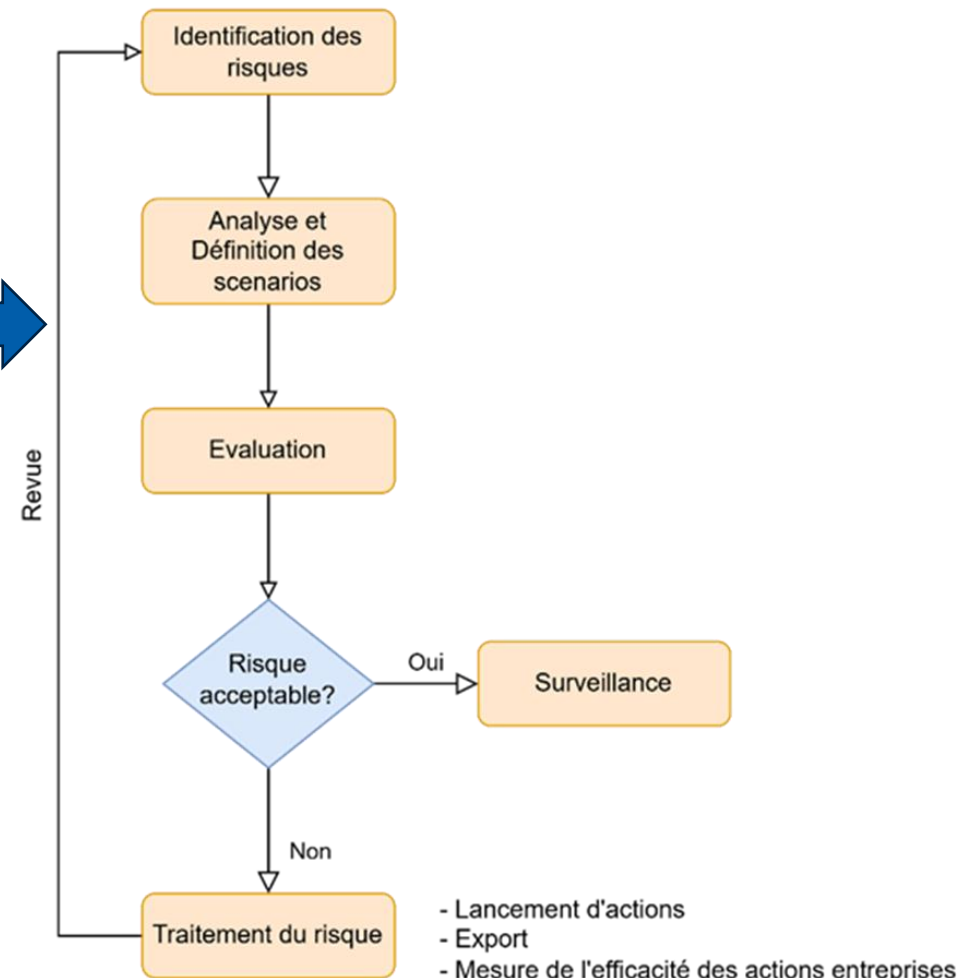
Le design thinking



Elaboration des PoC



La roue de Deming



La boucle d'itération de
l'analyse des risques

Le **SWOT** est un outil stratégique qui évalue les **forces (Strengths)** et **faiblesses (Weaknesses)** *internes* d'une organisation, ainsi que les **opportunités (Opportunities)** et **menaces (Threats)** *externes* à son environnement, pour en dégager des leviers d'action ou des risques à anticiper.



FORCES	FAIBLESSES
• Cadre légal et réglementaire solide (européen et national) • Niveau d'expertise des collaborateurs dans les domaines de l'accréditation pour lesquels l'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle EA • L'OLAS est l'organisme national d'accréditation au sens du Règlement (UE) 765/2008 au sein de la structure administrative du Ministère de l'économie • Accès aux compétences spécifiques au travers de la structure de l'ILNAS	• Ressources internes (y compris auditeurs) limitées notamment en ce qui concerne les nouveaux domaines en développement
OPPORTUNITES	MENACES
• Digitalisation au travers de ILACC • Coopération avec d'autres organismes d'accréditation • Plan de transformation	• Risques juridiques • Non conformités lors des PE mettant en question la reconnaissance mutuelle des accréditations délivrées par l'OLAS

FICHE DE RISQUE (vers. 1.2)

Créer une nouvelle fiche de risque

IDENTIFICATION ET EVALUATIONS

FAMILLE	FLAG 
	si "Oui", remonter le risque à la Direction de l'ILNAS
REFERENCE DE LA FICHE DE RISQUE	DATE DE CREATION
PORTEUR DU RISQUE	STATUT DU RISQUE
DESCRIPTION SUCCINCTE	
SCENARIO DE RISQUE	

EVALUATION ET MAPPING				
Impacts	Humain ou technique	Juridique	Planning	Moyenne
Année 1				#DIV/0!
Année 2				#DIV/0!
Année 3				#DIV/0!
Année 4				#DIV/0!
Année 5				#DIV/0!

P Haute
O Moyenne
B Basse
A Très basse



Bas Limité Significatif Critique

IMPACT

EVALUATIONS	INITIAL	ACTUEL	CIBLE
Probabilité			
Impact			
Niveau de maîtrise			

JUSTIFICATIONS

PLAN D'ACTION

Nature du traitement du risque	Pilote	Description des actions	Livrable / résultat attendu	Contribution	Délai initial	Délai replanifié	Clôture de l'action	Statut	Justification du statut

OBJECTIF

Etablir une cartographie des risques en vue de prioriser le traitement

Aide à l'identification des risques liés à l'OEC (selon EA-2/19 INF:2022)

I	Activités	Oui/Non	II	Personnel	Oui/Non	III	Sites	Oui/Non
I.1	Le F003m de l'évaluation précédente avait-il remonté des points sensibles à auditer plus en détail?		II.1	Y a-t-il eu des remarques négatives lors de l'évaluation précédente laissant à penser que le niveau de compétence du personnel s'est détérioré?		III.1	De part les structures organisationnelles et juridiques existantes, existe-t-il des signaux précurseurs mettant en doute le niveau de contrôle du site principal sur les autres sites (multi-sites)?	
I.2	L'organisation de l'OEC est-elle complexe? (grand nombre de sites, à l'étranger, plusieurs systèmes de management répartis sur plusieurs départements)		II.2	En comparaison d'autres organismes du secteur, y a-t-il un plus grand turnover chez l'OEC, notamment au sein du personnel clé?		III.2	Le site principal de l'OEC possède les instances structurelles pour gérer les sites distants?	
I.3	Y a-t-il eu des écarts critiques lors de l'audit précédent?		II.3	En cas de mise en évidence d'un écart, l'organisme répond promptement et de manière structurée (causes racines, actions curatives, actions correctives et vérification de l'efficacité)?		III.3	Les sites distants sont-ils temporaires ou l'OEC réalise-t-il des activités chez ses clients?	
I.4	Y a-t-il eu des plaintes provenant d'autres autorités ou d'autres organismes pendant la période écoulée?		II.4	En cas d'organisme multi-site, existe-t-il des différences significatives entre les sites distants (culturel, langue)?		III.4	L'organisme réalise-t-il des activités d'évaluation de la conformité à l'étranger?	
I.5	L'organisme a-t-il connu une augmentation substantielle de son volume d'activité (e.g. >20%) au cours de l'année passée?		II.5	Pour les auditeurs intervenant pour le compte de l'OLAS au sein de l'OEC depuis plus de 3 ans, y a-t-il un risque de familiarité entre auditeurs et audités?				
I.6	L'OEC sous-traite-t-il des activités d'évaluation à d'autres organismes?							
I.7	L'OEC procède-t-il à d'autres activités qui pourraient interférer avec l'activité accréditée au niveau de son impartialité (e.g. activité de formation)?							
I.8	Des changements significatifs ont-ils eu lieu depuis le précédent audit (structure, raison sociale, propriétaire, sites, équipements...)?							
I.9	L'OEC est-il accrédité sur une portée flexible avec des méthodes validées en interne?							
I.10	Les activités de l'organisme sont-elles réglementées (e.g. marquage CE ou agrément d'une autorité nationale)?							
I.11	La norme d'accréditation ou les référentiels techniques utilisés changent-ils de version?							
I.12	L'OLAS a-t-il déjà prononcé des sanctions à l'encontre de l'OEC nécessitant des audits complémentaires?							

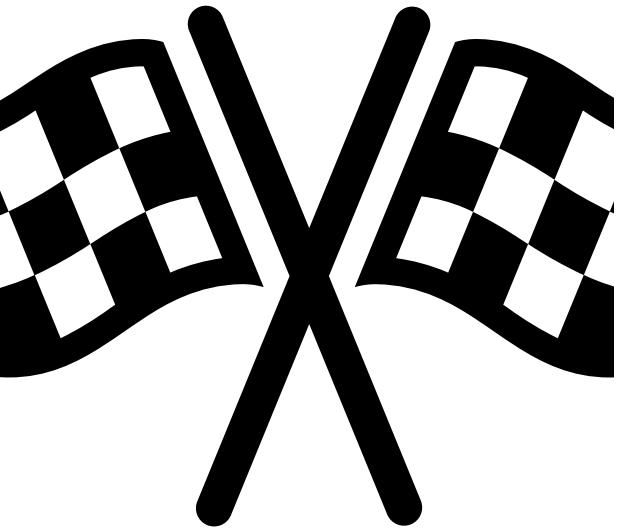
Date

Niveau de risques:

Détermination du nombre de jours d'audit:

Dispositions spécifiques à prévoir pour l'audit (i.e.: réunion de préparation avec les auditeurs, points d'attention, présence OLAS):

CONCLUSION



- Un cadre méthodologique opérationnel
 - RiTO pour l'analyse et la cartographie des risques, aligné sur l'ISO 31000 et EA-2/19 INF
 - Suivi des OEC enrichi selon EA-2/19 INF, automatisé et traçable
 - Structure de gouvernance
- Valeur ajoutée
 - Crédibilité renforcée et alignement avec le Plan de Transformation
 - Allocation ciblée de ressources d'audit en fonction de l'analyse des risques liés aux OEC
- Perspectives et ouvertures
 - Gestion des opportunités et intégration dans ILACC
 - Utilisation de RiTO dans d'autres entités
 - Back testing



**OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE**

**OFFICE LUXEMBOURGEOIS D'ACCRÉDITATION ET DE
SURVEILLANCE (OLAS)**

Southlane Tower I · 1, avenue du Swing · L-4367 Belvaux

Tel. : (+352) 24 77 43 -60 · Fax : (+352) 24 79 43 -60

E-mail : olas@ilnas.etat.lu

www.portail-qualite.lu

Thank you · Merci · Danke